

L'ACCOMPAGNEMENT DES MENA

➤ Sensibilisation

L'Agence attache une grande importance à la sensibilisation des personnes hébergées dans les structures d'accueil face aux mesures prises contre la propagation du coronavirus.

C'est pourquoi, le service Communication, en étroite collaboration avec la cellule Mena, a réalisé une vidéo préventive pour informer les jeunes afghans.

Les aspects suivants y sont abordés:

- **Qu'est-ce que le coronavirus?** Quels sont les symptômes, les dangers et la facilité de propagation chez les jeunes.
- **Comment se protéger** soi-même mais aussi les autres?
 En référence aux affiches et aux flyers dans les centres, mise à jour des informations sur le site www.fedsilinfo.be et répétition des mesures préventives (lavage des mains, éloignement, absence de contacts physiques).
- Les mesures prises par **le gouvernement**: Explication de l'interdiction de se déplacer en groupe et du caractère obligatoire des mesures (contrôles de la police et sanctions)
- **Et l'avenir?** Demander de la patience et le respect des mesures prises. Fedasil les tiendra informés par la suite.

LINK: https://www.youtube.com/channel/UC1CiG_5T7BNw3pXkQMqgh_g

Nous diffuserons des vidéos similaires dans d'autres langues, dans les prochains jours.

➤ Time Out – Offre limitée

L'Agence encourage les résidents (y compris les Mena) à réduire au minimum leurs déplacements.

Par conséquent, il a été décidé de réduire temporairement l'offre TO. Tant que les mesures actuelles de confinement sont en vigueur, les TO ne peuvent être organisés que pour des situations urgentes qui mettent en péril la sécurité des autres occupants et/ou des collaborateurs.

Remarque : **L'objectif sera toujours la réintégration du jeune dans le centre d'origine après la période de TO.** Pour introduire votre demande, merci de suivre la procédure. Si un retour n'est pas possible, une demande de transfert disciplinaire sera introduite. La Région examinera attentivement chaque demande. Il convient ainsi d'éviter tout déplacement inutile.

Enfin, le **système de sanctions** classique reste d'application. Dans les situations extrêmement graves où le comportement du jeune peut avoir un impact grave sur la sécurité des autres résidents, des collaborateurs ou de l'entourage, une exclusion (temporaire) peut également être envisagée. Dans ce cas, veuillez suivre les instructions en vigueur.

Synergie14 & SAM ASBL

Restent ouverts. Ces structures d'accueil organiseront des TO en cas d'urgence, comme précisé ci-dessus. L'offre d'accompagnement a naturellement été adaptée suite aux mesures actuelles.

Sint-Truiden en VZW Oranjehuis

Il n'organisent plus de TO jusqu'à nouvel ordre.

➤ **Vision préventive et restaurative – Helpdesk (Centres Fedasil uniquement)**

Il est évidemment possible que certains résidents ne respectent pas les mesures et/ou que des conflits surgissent en raison de la limitation de la liberté de mouvement. Les collègues de l'ASBL "Oranjehuis" et de l'ASBL "Le Souffle" sont accessibles (par téléphone) afin d'aider au mieux les structures d'accueil à faire face à d'éventuelles situations d'urgence et/ou de conflit. En travaillant la réparation, ils assisteront les structures d'accueil pour essayer de maintenir et de renforcer le lien avec le résident. L'aide sera proportionnelle à la demande, elle ne se limitera pas forcément à un seul entretien si nécessaire.

Le Souffle

Le lundi de 08h à 18h – Le mercredi de 08h à 12h – Le vendredi de 12h à 18h

- Pour les **CA de Bovigny, Charleroi, Florennes, Pondrôme et COO de Sugny:**
➔ Contacter Mary HURLET au 0495/329058
- Pour les **CA de Jodoigne, Rixensart, Morlanwelz et les COO de NOH et WSP:**
➔ Contacter Joëlle Timmermans au 0476/675396

➤ **Modèle d'accueil**

Le modèle d'accueil MENA reste d'application jusqu'à présent. En d'autres termes, les jeunes qui ont passé la phase d'observation et d'orientation peuvent être désignés vers une structure d'accueil de deuxième phase. Ceci vaut aussi pour les MENA mais aussi pour les jeunes déclarés majeurs. Les mena en 2ème phase qui obtiennent un titre de séjour peuvent prétendre à une place dans un lieu d'accueil individuel. En ce moment, le Centre d'arrivée est fermé. Les entrées sont limitées. Actuellement, seul l'accueil est offert aux mineurs vulnérables signalés par le Service des Tutelles.

Critères de vulnérabilité

- Jeunes âgés < 15 ans
- Les filles
- Jeunes porteurs d'un handicap
- Problématiques médicales ou psychologiques
- Victimes potentielles TEH
- Jeunes extra-territoriaux

➤ **Varia**

Info

<https://setisw.com/infos-coronavirus/>

Jeux et activités en ligne proposés par la Fédération des Maisons de Jeunes

<https://www.fmjbf.org/projets/metis-se-mettre-en-reseau/>